

# Enseignant(e) artistique, spécialité percussions

Offre n° O084240913001344

Publiée le 21/10/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNAUTE COM RHONE LEZ PROVENCE

**Lieu de travail :** 1260, avenue théodore aubanel, Avignon (Vaucluse)

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps non complet, 19h00 hebdomadaire

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Descriptif de l'emploi :**

Sous l'autorité du responsable du réseau des enseignements artistiques (3 structures sur le territoire), le professeur de "percussions", d'éveil et de formation musicale assure l'enseignement de sa spécialité ainsi que le suivi administratif et pédagogique de ses élèves.

Il participe à l'animation et au développement du réseau.

**Missions / conditions d'exercice :**

Missions principales :

Vous dispensez des cours individuels ou collectifs de percussions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes

Vous assurez des cours d'éveil musical et de formation musicale

Vous encadrez le pupitre de percussions de l'Orchestre à l'école au sein d'un collège  
Vous participez à l'animation et au développement des activités du réseau  
Vous organisez, suivez et évaluez les études des élèves pour les orienter dans leurs parcours musical  
Enfin, vous assurez un suivi pédagogique des élèves auprès des familles

Autres missions :

- Susciter la curiosité et l'engagement artistique de l'élève
- Instaurer une dynamique de classe
- Être force de propositions pédagogiques et artistiques
- S'inscrire dans une dynamique de projet transversaux
- Initier, conduire et participer aux projets d'action culturelle du réseau et de l'OAE
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de votre pratique

**Profils recherchés :**

- Titulaire du DE dans la discipline et expérience minimum de 5 ans sur un poste similaire
- Culture générale des disciplines et pratiques enseignées au sein des écoles de musique
- Connaissance des schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture
- Capacité à travailler en équipe, sens des relations humaines
- Créativité et adaptabilité pédagogique
- Curieux(se) des nouvelles technologies numériques dans l'enseignement
- Autonomie et sens de l'initiative
- Sens du service public

Rémunération : Statutaire + CNAS + participation de la collectivité au risque " prévoyance "

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0490400128

**Informations complémentaires :**

Contact : Gilles VERNET, responsable du réseau des enseignements artistiques  
Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV avec photo avant le 7 octobre 2024, à :  
Monsieur le Président - Communauté de Communes Rhône Lez Provence  
1260, avenue Théodore Aubanel - 84500 BOLLENE ou par mail à : [ressourceshumaines@cclrp.fr](mailto:ressourceshumaines@cclrp.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084240913001344-enseignant-artistique-specialite-percussions>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.